

CONSEIL MUNICIPAL DE DECAZEVILLE

Compte rendu de la séance du 25 février 2009 à 18h

Ordre du jour

- Approbation du compte rendu de la séance du 19 janvier 2009.
- Décisions prises en délégation par le Maire.
- Comptes administratifs 2008
- Comptes de gestion 2008
- Affectation des résultats de fonctionnement de 2008
- Débat d'orientation budgétaire
- Centre de restauration : approbation des marchés de fourniture pour l'année 2009.
- Voirie communale : approbation du marché de travaux
- Personnel : paiement d'heures complémentaires.

A rajouter :

- Solidarité aux salariés de la S.A.M.

Présents : Mmes et MM. Pierre GADEA - Jean REUILLES - Brigitte SWOBODA - Pierre DELAGNES - Lucette ANDRIEU - Jean Louis CALMETTES - Mireille ALMANZA - Laurent TARAYRE - Florence BOCQUET - Joël MAUREL - Michel VARA - Hélène SOLIS - Jean Paul BOYER - Christian MOURINO - Marcelline FRANCES - Alex MALIRAT - Patricia REGNIER - Odile LAFON - Claude REY - Jacqueline QUERBES - Guy DUMAS - François MARTY - Christian TIEULIE - Sonia DIEUDE.

Procurations : Daniel BRAVO à Joël MAUREL - Evelyne PORTERO à Alex MALIRAT - Pascal MAZET à Christian MOURINO - Annie GIRVAL à Lucette ANDRIEU.

Secrétaire de séance : Odile LAFON.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE SEANCE DU 19 JANVIER 2009
--

Le compte rendu de la séance du 19 janvier 2009 est adopté à l'unanimité

DECISIONS PRISES EN DELEGATION PAR LE MAIRE

Les membres du conseil ont pris acte des décisions prises par le Maire en délégation.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2008

Madame BOCQUET présente l'ensemble des comptes administratifs qui se résument comme suit :

BUDGET GENERAL :

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	634 523,96			270 220,96	634 523,96	270 220,96
Opérat° de l'exercice	2 140 657,75	1 989 362,52	6 198 640,55	7 333 697,30	8 339 298,30	9 323 059,82
Totaux	2 775 181,71	1 989 362,52	6 198 640,55	7 603 918,26	8 973 822,26	593 280,78
Résultat de clôture	785 819,19			1 405 277,71		619 458,52
Restes à réaliser	415 344,91	343 696,32			415 344,91	343 696,32
Résultats définitifs	857 467,78			1 405 277,71		547 809,93

Pour Monsieur MARTY la réalité des chiffres est éloignée de la présentation du budget, et l'écart se retrouve tant en investissement qu'en fonctionnement ; chaque année on manque de projets préparés, ce qui est pénalisant pour la ville et cause de la perte de population.

Madame BOCQUET indique que le budget d'investissement est réalisé à 74%. Monsieur le Maire informe que la moyenne annuelle des investissements de 2004 à 2007 s'est élevée à 2 810 000 € ; Cette année on a pris du retard mais on compensera en 2009 et surtout en 2010.

Après discussion sur le mode de calcul des divers ratios le compte administratif du budget général est approuvé par 22 voix pour et 6 voix contre, Monsieur TIEULIE expliquant le vote par le manque de clarté dans la présentation et de réponses aux questions.

RESTAURATION :

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	16 584,47			407,79	16 584,47	407,79
Opérat° de l'exercice	86 285,76	99 320,49	846 608,45	860 454,72	932 894,21	959 775,21
Totaux	102 870,23	99 320,49	846 608,45	860 862,51	949 478,68	960 183,00
Résultat de clôture	3 549,74			14 254,06		10 704,32
Restes à réaliser	8 303,15				8 303,15	
Résultats définitifs	11 852,89			14 254,06		2 401,17

Monsieur MARTY remarque que dans ce service les pertes continuent.

Pour Monsieur TIEULIE on a perdu 1 500 personnes, si on ouvre ce service à la communauté de communes ce choix va entraîner un déficit permanent. La seule solution est la délégation de service public.

Le compte administratif « Restauration » est approuvé par 22 voix pour et 6 voix contre

SERVICE DES EAUX :

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	153 840,60			104 932,89	153 840,60	104 932,89
Opérat° de l'exercice	231 724,28	301 199,43	838 877,30	1 172 030,81	1 065 601,58	1 473 230,24
Totaux	385 564,88	301 199,43	838 877,30	1 276 963,70	1 219 442,18	1 578 163,13
Résultat de clôture	84 365,45			443 086,40		358 720,95
Restes à réaliser	133 308,26				133 308,26	
Résultats définitifs	217 673,71			443 086,40		225 412,69

Le compte administratif du service des eaux est adopté à l'unanimité.

RESIDUS URBAINS :

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	229 674,55			206 956,09	229 674,55	206 956,09
Opérat°de l'exercice	64 863,61	229 780,54	93 591,00	74 127,00	158 454,61	303 907,54
Totaux	294 538,16	229 780,54	93 591,00	281 083,09	388 129,16	510 863,63
Résultat de clôture	64 757,62			187 492,09		122 734,47
Restes à réaliser	5 382,00				5 382,00	
Résultats définitifs	70 139,62			187 492,09		117 352,47

Le compte administratif « Résidus Urbains » est adopté à l'unanimité.

INTERVENTIONS ECONOMIQUES :

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	18 515,79			310 160,35	18 515,79	310 160,35
Opérat°de l'exercice	20 378,03	18 600,00	211 411,49	213 758,21	231 789,52	232 358,21
Totaux	38 893,82	18 600,00	211 411,49	523 918,56	250 305,31	542 518,56
Résultat de clôture	20 293,88			312 507,07		292 213,25
Restes à réaliser						
Résultats définitifs	20 293,82			312 507,07		292 213,25

Le compte administratif « Interventions économiques » est adopté à l'unanimité.

SITES INDUSTRIELS :

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	70 268,95			92 387,73	70 268,95	92 387,73
Opérat°de l'exercice	271 361,98	300 542,47	270 537,87	312 337,32	541 899,85	612 879,79
Totaux	341 630,93	300 542,47	270 537,87	404 725,05	612 168,80	705 267,52
Résultat de clôture	41 088,46			134 187,18		93 098,72
Restes à réaliser						
Résultats définitifs	41 088,46			134 187,18		93 098,72

Le compte administratif « Sites industriels » est adopté à l'unanimité.

RESEAU DE CHALEUR :

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		204,01				
Opérat°de l'exercice						
Totaux		204,01				
Résultat de clôture		204,01				
Restes à réaliser						
Résultats définitifs		204,01				

Le compte administratif « Réseau de chaleur » est adopté à l'unanimité.

LOTISSEMENT :

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	0	0	0	0	0	0
Opérat°de l'exercice	0	0	0	0	0	0
Totaux	0	0	0	0	0	0
Résultat de clôture	0	0	0	0	0	0
Restes à réaliser	0	0	0	0	0	0
Résultats définitifs	0	0	0	0	0	0

Le compte administratif « Lotissement » est adopté à l'unanimité.

COMPTES DE GESTION 2008

Après examen des comptes de gestion établis par les services de la Trésorerie, le Conseil Municipal:

CONSTATE la concordance générale avec les comptes administratifs de la Mairie en ce qui concerne l'ensemble des budgets (budget général – restauration - interventions économiques - sites industriels - résidus urbains - service des eaux – lotissement – réseau de chaleur -) pour l'exercice 2008.

SOLIDARITE AUX SALARIES DE LA S.A.M.

Monsieur Jean Paul BOYER évoque une actualité locale lourde de menaces sur l'emploi et l'économie.

Lors d'une récente réunion le conseil municipal a soutenu les lycéens, les parents d'élèves et les enseignants du lycée La Découverte dans leur demande visant à conforter et diversifier l'offre de formation sur notre territoire ; le Ministre reste sourd à ces demandes.

A la S.A.M. ce jour est un jour de reprise du travail après 2 semaines de mise en chômage en février faisant suite à la mise en congés forcés de plusieurs jours chaque mois depuis octobre. Un comité d'entreprise s'est tenu l'après midi. A la clé de nouvelles annonces de chômage partiel suite à la baisse de commandes des donneurs d'ordre PSA – Renault.

Il demande au conseil municipal d'exprimer sa solidarité aux salariés victimes d'une crise dont ils ne sont pas à l'origine et qui suscite une colère grandissante. Il y a d'une part de nombreux salariés qui vont perdre du pouvoir d'achat en ne travaillant qu'à mi temps sur plusieurs mois, et d'autre part, suite aux annonces du Président de la République qui certes soutient les deux groupes PSA et Renault, on voit que ces derniers continuent à servir des dividendes à leurs actionnaires et à délocaliser des productions.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Exprime sa solidarité aux salariés de la SAM
- Mandate Monsieur le Maire afin d'attirer l'attention de Monsieur le Préfet pour qu'il prenne toutes les mesures visant à protéger les salariés et l'activité du site.

AFFECTATION DES RESULTATS 2008

Sur proposition de Monsieur le Maire le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité

- **DECIDE** d'affecter les résultats de l'exercice 2008 comme suit :

BUDGET	Excédent de fonctionnement	AFFECTATION	
		Fonctionnement	Investissement
BUDGET GENERAL	1 405 277,71	305 277,71	1 100 000,00
INTERVENTIONS ECONOMIQUES	312 507,07	292 007,07	20 500,00
SITES INDUSTRIELS	134 187,18	92 187,18	42 000,00
SERVICE DES EAUX	443 086,40	143 086,40	300 000,00
RESIDUS URBAINS	187 492,09	112 492,09	75 000,00
RESTAURATION	14 254,06	2 254,06	12 000,00
LOTISSEMENT	0	0	0
RESEAU DE CHALEUR	0	0	0

Madame BOCQUET ouvre le débat d'orientation budgétaire en indiquant que celui-ci doit se tenir en faisant référence, d'une part au contexte budgétaire, d'autre part à une analyse de la situation financière de la collectivité, enfin aux perspectives pour l'année à venir et la prévision pluriannuelle des investissements.

1- le contexte budgétaire

⇒ L'environnement économique international, européen et national

Au niveau international, l'économie américaine continue de subir les effets de la crise immobilière et financière mais bénéficie d'un plan de relance budgétaire qui lui permet d'enregistrer un regain de croissance.

En zone euros, la croissance est au ralenti pour s'établir à +1.5% en 2008, contre +2.6% en 2007, avec la crise immobilière et la flambée des prix des matières premières, les économies européennes sont en difficulté.

En France, la forte hausse des prix à la consommation (+3.2%) grève le pouvoir d'achat des ménages. Le ralentissement du marché de l'emploi pèse également sur le moral des ménages qui supportent aussi un resserrement des conditions de crédit à cause de la hausse des taux d'intérêt.

Au niveau local, la baisse de la population aura des conséquences sur le montant de la DGF attribuée à la commune pour couvrir les dépenses de fonctionnement. Le Bassin subit également de plein fouet la crise économique du secteur automobile avec la SAM (1^{ère} employeur du secteur privé) qui connaît des difficultés conjoncturelles. Le Bassin est également touché par une politique nationale de démantèlement des services publics (menace de fermeture de certains services à l'hôpital, suppression de certaines filières au lycée de la découverte, suppression des prud'hommes)

⇒ Les orientations budgétaires de l'Etat concernant le secteur public local et l'impact sur la collectivité

Les orientations budgétaires pour 2009 laissent apparaître une faible progression des dotations de l'Etat, des transferts de compétences de l'Etat vers les collectivités locales moins important en volume que les années précédentes. Des projets de réforme fiscale qui rendent l'avenir incertain (suppression de la taxe professionnelle) pour les collectivités locales.

La mise en œuvre du Grenelle de l'environnement implique les collectivités à plusieurs titres : dans le secteur du bâtiment par exemple, les collectivités locales sont invitées à engager un programme de rénovation énergétique et devront concevoir à compter de 2010 des bâtiments publics suivant la norme « basse consommation ». Il faudra attendre les lois « Grenelle 2 et 3 » pour connaître l'évaluation des conséquences financières pour les collectivités et la participation de l'Etat au financement global de ces mesures.

2- Analyse rétrospective de la situation financière de la commune de Decazeville

L'analyse financière de la commune fait apparaître une situation globalement saine avec une maîtrise des dépenses de fonctionnement et un recours à l'emprunt limité pour financer les dépenses d'investissement.

Les charges réelles de fonctionnement ont diminué de plus de 4% en 2008 par rapport à 2007

Les principales recettes de fonctionnement ont par contre augmenté de moins de 1%.

En ce qui concerne la dette, l'annuité diminue de 10% en 2009 alors que l'encours de la dette baisse de 12%.

3- Les perspectives pour l'année à venir tant au niveau de la gestion courante que de sa politique d'investissement

⇒ Politique fiscale

Depuis l'adhésion à la communauté de communes, la commune de Decazeville maîtrise simplement les taux des taxes ménages. L'objectif visé n'étant pas de faire peser sur les administrés une baisse conséquente des dotations de l'Etat, nous nous engageons à limiter l'augmentation des taux des taxes au maximum à hauteur de l'inflation.

En ce qui concerne les contributions directes, les bases ont augmenté, en 2009, de 0,92% pour la taxe d'habitation et 2,88% pour le foncier bâti.

La DGF, quant à elle, baisse de près de 5%.

La dotation de compensation versée par la Communauté de communes reste figée depuis 2002 à 1 487 791 €

⇒ Budget général

Globalement nous souhaitons continuer à contenir ses dépenses de fonctionnement tout en proposant un niveau de service à la population important grâce notamment à la gestion en régie directe (par exemple dans le domaine de la culture et l'animation, la voirie, l'éducation à travers les activités péri éducatives)

⇒ Budgets annexes

Les 2 budgets les plus importants sont : le budget « restaurant municipal » et le budget « service des eaux ».

Concernant le budget « restaurant municipal » l'objectif est d'équilibrer les dépenses et les recettes afin de limiter les prélèvements sur le budget général pour équilibrer ce budget. Pour arriver à cet équilibre, il convient de mener une politique de communication pour augmenter le nombre de repas vendus en parallèle d'une gestion plus efficiente du service.

S'agissant du service des eaux ce budget s'autofinance depuis l'entrée de la commune d'Aubin en 2007. L'autofinancement dégagé chaque année permettra de faire face aux dépenses d'investissements lourds qui peuvent survenir pour entretenir ou renouveler les stations de pompage et de traitement.

⇒ Satellites

Par la subvention de la commune apportée au CCAS, et aux différentes associations, la commune contribue au maintien du lien social entre les personnes et apporte des aides directes aux personnes les plus en difficulté. Cette action est essentielle en période de crise et sera maintenue dans les années à venir.

⇒ Investissement

Il apparaît nécessaire de maintenir un niveau suffisant d'investissement afin de participer à la relance de l'économie du pays et permettre aux entreprises locales d'avoir des débouchés.

Parmi les grands projets qui verront le jour en 2009, nous pouvons citer la réalisation de la nouvelle cuisine centrale (jusqu'à 1200 repas/jour), la construction du city-stade au Sailhenc et la construction du gymnase du lycée.

En conclusion, Madame BOCQUET rappelle que la capacité de la commune à maintenir un bon niveau d'investissement passera par une bonne maîtrise des charges courantes et par l'utilisation de modes de gestion plus variés : mutualisation des services, gestion patrimoniale, contrats de partenariats.

Monsieur TIEULIE confirme que la perte de population va entraîner une baisse de recettes ; aujourd'hui les communes doivent travailler pour dégager l'autofinancement ; des taux de subvention de 80% ont été attribués dans le Bassin dans le passé alors que les aides normales sont de 30 à 50%. Ce que Monsieur LE MAIRE réfute : la commune a, en moyenne, financé ses investissements à hauteur de 73 %, et la Communauté de Communes à obtenu des subventions à hauteur de 49 %.

Pour Monsieur TIEULIE le démantèlement local des services publics, notamment pour l'enseignement professionnel, n'est pas du à l'Etat : la Région a voté un plan de formation professionnelle qui défavorise le lycée de Decazeville.

En ce qui concerne l'évolution des charges de fonctionnement il constate la volonté de réduire les dépenses mais avec la communauté de communes il aurait dû y avoir une baisse plus importante des charges, on ne peut plus recruter ; il faut réduire le fonctionnement.

Monsieur BOYER regrette le tableau toujours négatif de la ville dressé par le groupe minoritaire alors qu'on a des marges de manœuvre en investissement et donc des motifs d'espérer.

Pour Monsieur MARTY la baisse de population à dose homéopathique est la plus dangereuse et la mairie n'est pas assez active. Il invite à mettre dans le budget des lotissements pour attirer les familles.

Monsieur le MAIRE informe que la prochaine réunion du conseil municipal sera justement consacrée à l'habitat avec la présentation du PLH piloté par la communauté de communes.

MARCHE N° 2/2009 :FOURNITURES DE DENREES ALIMENTAIRES DE PRODUITS D'ENTRETIEN ET HOTELIERS POUR LE CENTRE DE RESTAURATION MUNICIPAL - ANNEE 2009

Une consultation a été lancée par voie d'appel d'offres ouvert en lots séparés pour la fourniture de denrées et de produits au restaurant municipal pour l'année 2009.

La commission d'appel d'offres, dans sa séance du 5 février 2009, a retenu les offres suivantes :

Monsieur le maire propose au conseil municipal d'approuver ce marché.

Lot n°	Désignation du lot	Fournisseurs	Montant € HT	Montant € TTC
1	Produits carnés surgelés	DAVIGEL	33 988.58	35 857.95
2	Produits de la mer surgelés	DAVIGEL	15 235.61	15 997.39
3	Fruits légumes et pomme de terre surgelés	BRAKE	23 258.20	24 537.40
4	Préparations alimentaires élaborées surgelées	DAVIGEL	2 383.69	2 514.79
5	Pâtisseries surgelées	DAVIGEL	6 714.11	7 083.39
6	Viandes cuites sous vide	DLG	5 834.80	6 155.71
7	Viandes fraîches	BOVI VIANDE	17 472.00	18 432.96
8	Viande fraîche de porc	SERRAULT	22 438.80	23 672.93
9	Volaille fraîche	BLASON D'OR	16 628.00	17 542.54
10	Charcuterie	DECEMBRE	10 954.80	11 557.31
11 A	Fruits et légumes frais	MARROIG	-23 %	
11 B	Crudités et salades composées	MOURLHON	2 838.00	2 994.09
12	Boissons	FALGUIERES	12 149.80	14 419.49
13	Produits laitiers	FIN QUERCY	31 653.00	33 446.65
14	Pain	CAYLA ALCOUFFE	7 535.00	7 949.43
15	Epicerie	PRO A PRO	26 317.37	27 711.22
16	Fond de sauce déshydraté	KERRY	3 688.15	3 891.00
17	Produits et matériel d'entretien	BONNET HYGIENE	12 807.20	14 942.35
18	Conditionnement jetable	FIRPLAST	15 883.66	18 996.86
19	Barquette et film polypropylène	RESCASET	12 062.53	14 426.79

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve le marché ci-dessus
- Autorise Monsieur le Maire à le signer

MARCHE N° 3/2009 : TRAVAUX DE VOIRIE - ANNEE 2009

Monsieur le Maire expose qu'une consultation a été lancée pour les travaux de voirie de l'année 2009, marché à bons de commandes (mini : 100 000 € ; maxi: 300 000 €).

Il est proposé de un marché avec la SAS GREGORY (12700 Capdenac gare) qui a l'offre économiquement la plus avantageuse au niveau des prix unitaires

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve le marché à bons de commande à passer avec la SAS GREGORY
- Autorise Monsieur le Maire à signer ledit marché.

PAIEMENT D'HEURES COMPLEMENTAIRES

Un adjoint administratif 2° classe à temps non complet (17h 30 / semaine) pourrait assurer le remplacement d'un adjoint administratif en congé de maladie.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, donne son accord pour ce remplacement et autorise Monsieur le Maire à rémunérer en heures complémentaires (dans la limite d'un temps complet) l'agent qui assure le remplacement.

Séance levée à 20h